

COTE **DELJB 007**

TEXTE **JOURNAL DE BOURBAKI N°6**
27/XI/1936

FONDS **JEAN DELSARTE**

NOMBRE DE PAGES NUMÉRISÉES **5**

NOMBRE DE FEUILLES PRISES EN COMPTE **5**

JOURNAL DE BOURBAKI

N° 6.

27 Novembre 1936

Bureau de rédaction : 4 rue de l'Oratoire, NANCY.

Directeur-rédacteur-gérant : J. DELSARTE.

-- I --

Renseignements généraux

a) La première réunion de l'année scolaire 1936-37 aura lieu le lundi 14 décembre prochain. Rendez-vous à PARIS, chez WEIL à 9 heures du matin, (heure bourbachique).

Cette réunion sera consacrée aux équations différentielles ordinaires. [Discussion préalable]. Rappelons encore une fois la répartition des matières :

Ehresmann-Cartan - Méthodes de Lie ; Invariants intégraux de Cartan ;

Idées de H. Cartan ; Equations canoniques ; rapports avec calcul des variations ; Aspects géométriques ; Geometry of paths, etc...

Chevalley-de Possel - Mémoires de Poincaré ; Méthodes pratiques de recherche des cycles ; équations de van der Pol ; étude locale d'un point fixe dans R_n .

Mandelbrojt - Cas local complexe; Bendixon ; Dulac ;

Delsarte - Painlevé ; Garnier ;

Weil - Ergodique ; Mesures invariantes ; Stabilité ; Liapounoff.

Coulomb - Equations linéaires ; Fuchs ; Singularités confluentes (Garnier) ; Classification ; hypergéométrique.

Dieudonné - Méthode de Minimum ; Courant Hilbert ; Croissance des intégrales.

La matière étant abondante, il importe de dire ce qu'il y a à dire dans le minimum de temps. C'est pourquoi il semble préférable que chacun prépare un rapport très sommaire qu'il suffira de lire en séance. Il faudrait que ces rapports résolvent les questions suivantes :

- 2 -

- a) Dans quelle mesure les sujets en question doivent ils figurer dans Bourbaki.
- β) Dans quel esprit doivent-ils y être traités.
[En particulier donner références et auteurs à consulter].
- γ) Si possible donner un plan sommaire.

Ne pas perdre de vue que le résultat de la réunion doit être de charger deux ou trois malheureux de faire le rapport détaillé. Donc avancer un peu leur lourde besogne.

.....

b) Dans un autre ordre d'idée, le lecteur se souvient que le congrès de l'Escorial avait envoyé à Borel une supplique désintéressée. Voici quels sont jusqu'à présent les résultats de cette démarche.

1°) réponse de Borel à Mandelbrojt.

Le 10 - 11 - 36.

Mon Cher Collègue,

Je trouve votre lettre du 22/9 à mon retour d'Egypte où j'étais allé pour le baccalauréat.

Votre subvention pourrait être demandée à la Caisse Nationale pour la recherche scientifique. Etablissez une demande précise, (chiffres) et motivée. Je la transmettrai volontiers en l'appuyant.

etc.....

2°) Notre cher Doyen Mandelbrojt, faisant une fois de plus usage de son préciput, rencontre récemment en une conversation intime Madame Mineur (Chef de Cabinet de S. Ex. Jean PERRIN) ; venant à parler de la subvention en question, son aimable partenaire lui affirma que Jean PERRIN serait très heureux de l'accorder et elle s'étonna de la modicité de la somme demandée, trouvant étrange que nous n'exigions pas au moins le remboursement de nos déplacements.

3°) A la suite de ces événements, DELSARTE rédigea la lettre suivante :

- 3 -

17 - 11 - 36.

M. Solem MANDELBJOJT, Professeur à la Faculté des Sciences de Clermont,
 M. Jean DELSARTE, Professeur à la Faculté des Sciences de Nancy,
 M. Henri CARTAN, Professeur à la Faculté des Sciences de Strasbourg,
 M. André WEIL, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences de

Strasbourg,
 Monsieur Jean DIEUDONNE, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences
 de Rennes,

Monsieur René de POSSSEL, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences
 de Marseille,

Monsieur Jean COULOMB, Sous-Directeur de l'Observatoire du Puy-de-Dôme,
 Monsieur Claude CHEVALLEY, Chargé de Recherches de la Caisse Nationale
 pour les Recherches Scientifiques,

Monsieur Charles EHRESMANN, Chargé de Recherches de la Caisse Nationale
 pour les Recherches Scientifiques,

à Monsieur Jean PERRIN, Membre de l'Institut,

Sous-Secrétaire d'Etat à la Recherche
 Scientifique,

Monsieur le Ministre,

Peut-être n'ignorez-vous pas que les Mathématiciens dont les noms précèdent, consacrent une grande partie de leur temps à la préparation et à la rédaction d'un Traité d'Analyse Mathématique qui, - nous en avons tout au moins le désir -, fixera l'enseignement pendant une dizaine d'années.

La formule de collaboration que nous avons adoptée est nouvelle ; nous ne nous sommes pas bornés à partager le sujet en tranches et à nous distribuer la rédaction de ces diverses parties ; au contraire, chaque chapitre après avoir été longuement discuté et préparé, est confié à l'un d'entre nous ; la rédaction ainsi obtenue est vue par tous, elle est à nouveau discutée en détails, elle est toujours reprise au moins une fois, et quelquefois plusieurs. Nous poursuivons ainsi une œuvre véritablement collective, qui présentera un profond caractère d'unité.

Il ne vous échappera pas, Monsieur le Ministre, que la solution que nous avons choisie n'est pas une solution paresseuse, et vous concevrez aisément qu'elle exige de nous de nombreuses réunions et de fréquents déplacements. De plus, toute une partie matérielle consistant principalement en la reproduction et en la diffusion des diverses rédactions, absorbe une part de notre activité qui pourrait être mieux employée. Depuis deux ans déjà nous assumons l'effort financier que représentent ces diverses contingences ; puisque l'Etat patronne maintenant officiellement la recherche scientifique, il nous a semblé qu'il pourrait nous aider ; c'est cette aide, Monsieur le Ministre, que nous venons vous demander très respectueusement.

Voici ce qui nous serait nécessaire : Sept d'entre nous habitent la province ; nous avons un minimum de quatre réunions par an ; en estimant à deux cent cinquante francs en moyenne

- 4 -

les frais de séjour et de déplacement par personne et par voyage, on aboutit à un total de sept mille francs ; de plus, nous évaluons à trois mille francs par an les frais auxiliaires : correspondance, papeterie, dactylographie, polycopie et surtout frais de rémunération d'aides pour la reproduction des formules sur les photocopies ; il y a là un travail aussi coûteux qu'indispensable.

Une subvention annuelle de dix mille francs pendant quelques années, quatre ou cinq, nous permettrait de mener à bien notre entreprise.

Dans l'espoir qu'elle nous sera accordée, nous vous exprimons, Monsieur le Ministre, notre profonde déférence et notre respectueuse admiration.

Par délégation, signé :

Cette lettre fut tapée à trois exemplaires, signés par Mandelbrojt et envoyés respectivement à Madame Lineur, Borel et enfin Perrin (par voie hiérarchique). Les choses en sont là.

-- II --

Autres rubriques : Néant.

Le Gérant : J. DELSARTE.
